

La paix à l'épreuve des polycrises : des partenariats et des temporalités à repenser par Sarah-Myriam Martin-Brûlé – Juin 2026

La [Deuxième Conférence ministérielle sur le maintien de la paix en environnement francophone](#), tenue le 20 mai à Rabat et organisée par la France et le Maroc, s'est conclue par une [Déclaration](#) réaffirmant l'importance de partenariats plus cohérents, d'un multilatéralisme efficace et d'un meilleur arrimage entre maintien de la paix et consolidation de la paix. Cette orientation ouvre une réflexion plus large : celle de l'adaptation de nos institutions internationales aux transformations des conflits. Depuis leur création, les opérations de paix ont été pensées selon une logique relativement séquentielle : prévenir les conflits, maintenir la paix, stabiliser, puis accompagner la reconstruction et le développement. Les réalités invitent pourtant à envisager ces trajectoires autrement.

Le concept de « *polycrises* » traduit précisément cette évolution. Les crises n'évoluent pas de manière isolée : elles interagissent dans des configurations où dimensions sécuritaires, politiques, climatiques, humanitaires, sanitaires et institutionnelles se chevauchent et se renforcent mutuellement. Elles produisent des effets en cascade et se déploient selon des temporalités multiples. L'une des caractéristiques majeures de ces configurations réside précisément dans la coexistence de temporalités hétérogènes qu'il devient nécessaire d'articuler. Une urgence humanitaire appelle une réponse immédiate. Une opération de stabilisation s'inscrit dans un horizon intermédiaire. Une transformation institutionnelle exige parfois des décennies. Pourtant, ces rythmes coexistent dans les mêmes espaces de crise.

C'est précisément là qu'émerge un enjeu central : les institutions internationales se sont historiquement structurées autour de partenariats essentiellement interétatiques et de domaines sectorisés, alors que les crises contemporaines exigent des approches davantage coordonnées, adaptatives et pensées à plusieurs niveaux. Les partenariats prennent ici une importance particulière. Ils représentent bien davantage qu'un élargissement du cercle des acteurs engagés dans la prévention, la gestion et la résolution des crises, États contributeurs, organisations internationales, acteurs régionaux, autorités locales ou représentants de la société civile. Ils constituent avant tout des mécanismes de liaison entre espaces institutionnels, niveaux d'intervention et horizons d'action.

Le Mali offre une illustration éclairante. À l'échelle locale, des mécanismes de médiation impliquant chefs traditionnels, autorités coutumières et dirigeants communautaires ont contribué à réduire certaines tensions. Au niveau national, différents dispositifs de réconciliation ont été développés. À l'échelle régionale, le G5 Sahel cherchait à répondre au caractère transfrontalier des enjeux sécuritaires. À cela s'ajoutaient la MINUSMA, l'opération Barkhane (France), les agences des Nations unies et plusieurs partenaires bilatéraux.

Cette architecture complexe de gouvernance met en lumière un enjeu central : la capacité à identifier et à intégrer les acteurs qui exercent une influence réelle sur les dynamiques sociales et politiques locales. Dans plusieurs contextes de crise, les interlocuteurs les plus structurants ne correspondent pas toujours aux partenaires traditionnellement privilégiés par les

organisations internationales. Autorités coutumières, leaders communautaires, groupes disposant d'une légitimité territoriale particulière ou certains acteurs régionaux participent directement aux dynamiques de sécurité, aux mécanismes de médiation et aux formes locales de gouvernance.

Toutefois, cette diversification soulève une question plus fondamentale : comment penser la complémentarité entre partenaires évoluant selon des priorités, temporalités et formes de légitimité différentes ?

L'élément déterminant dans ces partenariats résidait moins dans la diversité des intervenants que dans leur articulation. Les initiatives locales prennent toute leur portée lorsqu'elles dialoguent avec les niveaux nationaux, régionaux et internationaux. Cette réflexion rejoint les travaux sur le [Leveling Peace](#)/paix multiniveaux qui envisagent la paix comme une construction simultanée à plusieurs échelles. Cela suppose aussi une réflexion plus délicate : celle de la place d'acteurs parfois complexes, contestés ou politiquement inconfortables mais néanmoins incontournables.

Cette évolution renouvelle aussi notre compréhension des partenariats efficaces. Les grandes architectures multilatérales coexistent désormais avec des formats plus ciblés associés au [minilatéralisme](#). Certains États occupent également des fonctions nouvelles comme facilitateurs diplomatiques ou plateformes de médiation. Le Qatar, la Norvège ou encore le Togo développent aujourd'hui d'importantes capacités d'intermédiation politique. Plus encore, cette évolution conduit aussi à élargir notre compréhension des partenaires possibles. Le secteur privé s'inscrit désormais dans cette transformation. Les architectures de paix intègrent aujourd'hui entreprises technologiques, infrastructures numériques, télécommunications ou services satellitaires. Des outils comme *Starlink* ont déjà permis le maintien de certaines communications dans des environnements fragiles.

Enfin, renforcer la qualité des partenariats suppose d'accepter qu'un partenariat efficace n'est pas toujours celui qui produit les résultats les plus rapides ou les plus visibles. C'est parfois celui qui crée progressivement les conditions permettant à d'autres transformations d'émerger. Parce qu'on ne répond pas à une « *polycrise* » avec un seul instrument, à un seul niveau ni dans une seule temporalité : la confiance elle-même se construit par itérations, ajustements successifs et relations cumulatives. Et c'est peut-être cette confiance lente qui constitue, à long terme, l'une des conditions les plus solides de l'efficacité dans le maintien de la paix.

[Sarah-Myriam Martin-Brûlé](#) est professeure titulaire à l'Université Bishop's et Fellow non-résidente à l'*International Peace Institute*, New York. Elle est directrice du Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques.